

Le Signal

Journal du Syndicat des Employé(e)s de Vidéotron Ltée (SEVL)
Section locale 2815 du SCFP (FTQ & CRFTQMM)



Volume 8, numéro 2 • Décembre 2011

Mobilisation du personnel à la qualité technique



**La situation
ne s'améliore
pas !**

TRAVAUX EN

80%



Mot du président

État des relations de travail

Il y a déjà un bon moment, en fait depuis la tournée d'Assemblée Générale, que nous n'avons fait le point sur le chapitre des relations de travail. Pour tout dire, nous sommes très déçus de l'attitude de l'entreprise. Nous avons toujours été au rendez-vous pour supporter les nombreux besoins de développement en cours, mais dans certains dossiers comme ceux qui suivent, nous sentons un non-respect flagrant à l'égard du syndicat, une volonté de contourner sa juridiction de même qu'un désir arrogant d'attaquer sa structure et son fonctionnement. Ne nous sommes-nous pas donné une période de paix industrielle pour mieux avancer ensemble? Là au contraire, ces zones de litige laissent présager d'un très mauvais climat pour la prochaine négociation.

La sous-traitance à la Qualité Technique

Au mois de mars dernier après analyse serrée des derniers rapports de sous-traitance, nous en sommes venus à la conclusion

que l'employeur devait quelque 164 postes à la Région Ouest et 14 à Gatineau pour rencontrer les dépassements des ratios de sous-traitance autorisées pour la période. Cette situation de déséquilibre s'agrandit de fenêtre en fenêtre. En réponse au grief déposé, la Direction dit qu'elle a de la difficulté à recruter et qu'elle se donnera un plan d'embauche plus agressif afin de corriger la situation mais prétend du même souffle que ses engagements contractuels ne sont que des « obligations d'effort » et non de « résultat ». Belle mentalité! En signant un contrat les parties s'engageraient à faire leur possible. Que dirait-on d'un sous-traitant ou d'un fournisseur qui ne livrerait pas auprès de l'entreprise ou de ses clients. « C'est pas grave en autant qu'il essaie? ». Non rien ne peut justifier cet usage abusif de la sous-traitance. Les effectifs actuels sont d'environ 750 sous-traitants pour 230 employés à l'interne. Cette entreprise parallèle qui effectue tout près de 80 % de la charge de travail constitue une menace dérai-

sonnable que l'on ne peut tolérer davantage.

Employés ou sous-traitants ?

Un autre litige nous emmène cette fois au Conseil Canadien des Relations Industrielles (CCRI) où une requête a été déposée pour représenter des travailleurs qui opèrent des tâches similaires aux nôtres dans le département de l'ingénierie/conception, en étroite collaboration avec nos membres; sous supervision de la structure Vidéotron; avec les mêmes outils; parfois dans des locaux de l'entreprise ou à un jet de pierre de ceux-ci; en mixité d'opérations et de communications. Vidéotron les qualifie d'employés de sous-traitants et utilise des intermédiaires pour laisser croire à du « faire faire ». Nous sommes absolument convaincus que le véritable employeur de ces employés est Vidéotron et non pas les soi-disant sous-traitants. La situation s'est enflée à un point tel qu'il y en a tout près de 300 concernés par cette requête. Pour nous ce sont des collègues de travail qui

*Bonne et heureuse
année 2012 !*

méritent les mêmes conditions de travail que nous. Point à la ligne.

Libérations syndicales

À notre initiative nous avons eu au printemps dernier des échanges avec l'employeur pour s'assurer que la procédure de documentation des libérations syndicales des délégués soit suivie avec rigueur par les gestionnaires locaux afin de pouvoir déterminer avec une meilleure efficacité la facture impartie à chacun. Or les RH ont pris sur eux d'aller plus loin dans leur communication auprès des gestionnaires et ont

tenté d'introduire une nouvelle interprétation des obligations des délégués lors de ces libérations. Il en résulte une ingérence malveillante dans le fonctionnement même du syndicat. Or, qu'elles soient paritaires ou non ces libérations sont à la base du service aux membres. Tout comme l'organisation, le syndicat doit faire face au défi de la croissance et par conséquent, notre capacité de servir avec des effectifs relativement modestes nécessite une collaboration réelle. Sans cette collaboration, nous serons dans l'obligation d'ajuster nos effectifs

et nos façons de faire afin de vous donner un service adéquat. Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à parler à votre délégué(e).

En terminant permettez-moi de vous offrir au nom de mes collègues du comité exécutif et du conseil syndical nos meilleurs vœux pour l'année qui vient. Que vos souhaits les plus chers se matérialisent et que la santé vous accompagne ainsi que les vôtres !

Jacques Denommé

Président sevl-scfp 2815

Congrès 2011 du SCFP à Vancouver

Prix des communications

Paul Moist félicite le 2815 pour la meilleure publication francophone dans la catégorie 1000 à 3000 membres.





Syndicat Canadien de la Fonction Publique (SCFP) XXV^{ième} Congrès National

Du 30 octobre au 5 novembre dernier se tenait le 25^e Congrès National bi-annuel à Vancouver. Dès l'ouverture, les enjeux notamment sur l'éducation, la santé, l'environnement et le développement durable, la gestion de l'eau publique etc. ont été soulevés par le président Paul Moist. Par ailleurs le gouvernement Harper a fait l'objet de vives critiques par ses politiques anti-sociales dans ces différents sujets. Le lendemain le Congrès rendait un hommage d'une grande émotion à feu Jack Layton, notre regretté chef du NPD. Son épouse Olivia Chow est d'ailleurs venue s'adresser aux congressistes et a laissé un message d'espoir à tous ceux qui épousent les valeurs transmises par Jack. La chef intérimaire du NPD, Nicole Turmel s'est aussi adressée aux congressistes et a vertement dénoncé les lois que s'apprêtaient à voter la majorité sur les peines des jeunes contrevenants ainsi que celui sur le démantèlement du registre des armes d'épaule. On sait que malgré un

consensus très large de la société québécoise et de son gouvernement, les conservateurs préfèrent détruire les données de ce registre plutôt que de permettre aux provinces de les utiliser pour en maintenir un. Cela réveille des plaies encore vives suite aux événements de la Polytechnique et du Collège Dawson. Un autre moment fort a été la manifestation d'appui au campement des Indignés de Vancouver. Les récentes données publiées récemment sur le fossé grandissant qui séparent riches et pauvres soulignent la justesse des récriminations des Indignés et le problème d'une répartition plus équitable de cette richesse devra bien être adressée un jour.

Nous avons eu le privilège de souligner le départ à la retraite de notre ami Claude Généreux, trésorier du SCFP depuis déjà plus de 10 ans. Il a été derrière nous lors de notre lock-out dans les années 2002-2003 et nous en sommes reconnaissants. Bonne retraite Claude! Son poste devenu

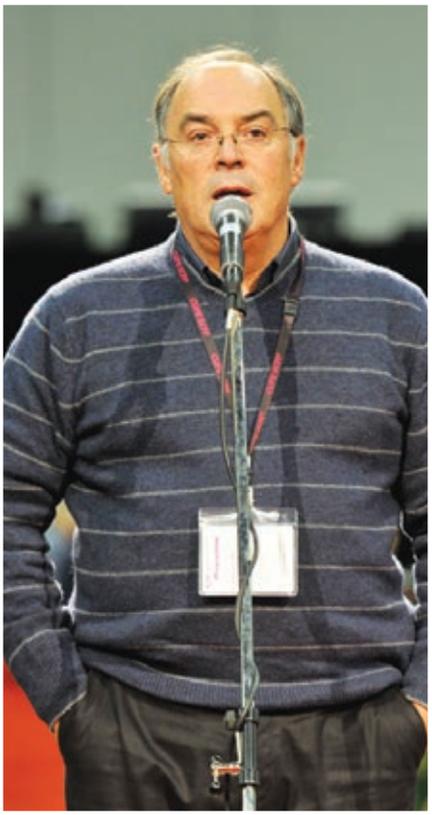
vacant a trouvé preneur en la personne de Charles Fleury, un collègue du syndicat des monteuses de ligne d'Hydro-Québec (SCFP-1500). Charles était aussi au bureau de Direction du Scfp-Québec et vice-président régional à l'Exécutif National. Félicitations à l'heureux élu et bons vœux de succès dans tes nouvelles responsabilités! Paul Moist quant à lui a été réélu pour un cinquième mandat à la présidence.

En terminant pour ceux que ça intéresse, je vous invite à visiter le site internet du SCFP pour prendre connaissance des orientations stratégiques adoptées lors de ce Congrès : <http://scfp.ca/congres-national/orientation-strategique-2011-2013-un>.

Guy Gagné

Trésorier du sevl-scfp 2815
Et du CPSC (secteur des communications)
Au SCFP-Québec





De belles occasions ratées pour Vidéotron...

Le Président de Vidéotron, M. Robert Depatie, revient souvent dans ses tournées auprès des employés sur l'idée qu'il souhaite que l'entreprise puisse se démarquer comme un employeur de choix. Si une telle idée semble à première vue rassembleuse et mobilisatrice, certaines décisions récentes laissent croire le contraire. Quel est le véritable objectif? Attirer des candidats externes? Valoriser et reconnaître le personnel en place? Simplement afficher une image positive de Vidéotron? Toutes ces réponses? Si l'idée suscite un certain intérêt auprès du personnel on peut se demander si elle en crée autant chez l'actionnaire de contrôle (Quebecor). Ainsi voici deux exemples où l'occasion était belle de se démarquer à faible coût ou à coût nul.

FRV collectif

Le comité de retraite paritaire a planché ces dernières années sur un projet d'alternative à la rente viagère qu'un employé se procure au moment de la retraite. On sait que ces rentes offertes par les compagnies d'assurance sont devenues très chères à cause des taux d'intérêt historiquement bas. La seule alternative est le Fonds de Revenu Viager (FRV). Cependant plusieurs d'entre vous avez manifesté le désir de continuer à bénéficier de la qualité de gestion de nos placements, des coûts nettement concurrentiels

de cette gestion ainsi que le souhait de recevoir des conseils appropriés par une ressource compétente à travers un fournisseur sélectionné par le comité. Ce projet désigné comme un projet de FRV collectif a été communiqué à la haute Direction de Vidéotron. Nous avons fait valoir qu'à part les avantages tangibles pour les participants et un geste concret de reconnaissance de l'entreprise pour une carrière consacrée à celle-ci, cette initiative cadrerait bien avec la volonté de Vidéotron de se faire reconnaître comme un employeur de choix. En effet, nous aurions innové alors que la réflexion commence à s'imposer dans le domaine et que le cadre légal nous y autorise. Eh bien devinez quoi! La réponse n'est pas venue de Vidéotron mais de QMI. NON nous ne prendrons pas des responsabilités qui ne nous incombent pas. Nous ne voulons pas être une « locomotive » en cette matière. Autant dire que les gestes concrets mesurent la valeur réelle du discours et que comme dirait l'autre « Si les bottines pouvaient suivre les babines » !

Projet de garderie à Joliette

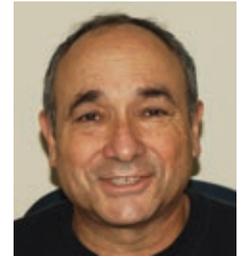
Un délégué social de Joliette, conscient des difficultés inhérentes à la réconciliation travail/famille de nos membres s'est activé à proposer une solution pratique à ce problème. Associer Vidéotron à un projet de

création d'un centre de la petite enfance (CPE) à proximité du centre d'appel de Joliette. L'occasion était belle puisque le ministre avait créé pour l'automne 2011, une fenêtre d'opportunité pour l'ajout de 15 000 places additionnelles au réseau actuel. Avec une participation de Vidéotron au loyer, des places auraient pu être réservées pour les enfants de ses employés comme cela se fait déjà pour les cadres à la Place Bonaventure. Le projet recevait un appui massif des employés du centre qui affichaient leur macaron avec fierté. La Direction locale était aussi favorable au projet. Mais encore une fois un projet porteur s'est vu freiner par la Direction (Quebecor Media?) sans plus d'explication. Pourtant, quand il s'agit d'aller cueillir des subventions locales l'entreprise est présente et demande l'appui du Syndicat ce faisant. Pourquoi l'ascenseur ne redescend-t-il que rarement? Les gens de Québec devraient-ils se méfier davantage?

En conclusion et à la lumière de ces récentes décisions, il semble bien que le souci de la Direction n'en pas une de mobilisation du personnel en place mais davantage une préoccupation de bien paraître de l'extérieur.

Votre comité exécutif.

Les indignés



Je crois bien que le tout a commencé avec la crise du crédit des banques américaines. Vous vous souvenez de ces génies financiers qui ont dû bénéficier de l'argent des contribuables pour se faire renflouer. Encore aujourd'hui, je me demande si l'une de ces banques retourne au contribuable une partie de leurs profits. Quoi ? J'ai bien le droit de rêver...! Puis, la crise s'est propagée dans l'Union européenne, provoquant des remous incroyables. Pour éviter que certains pays ne fassent littéralement faillite, l'Union a imposé des restrictions financières draconiennes aux pays dont l'économie était faible (Espagne, Grèce et Italie) ou qui n'avaient pas les liquidités nécessaires pour faire face à leurs obligations.

Ce sont ces restrictions qui ont causé des grèves nationales ainsi que des manifestations énormes dans les rues de nombreuses villes européennes. Les manifestants se sont mis à porter des masques pour exprimer leur indignation face à ces mesures brutales.

Puis, au printemps dernier, il y a eu le mouvement d'occupation de Wall Street qui s'est répandu comme un feu de prairie dans un grand nombre de villes en Amérique du nord, en Europe et dans le reste du monde.

Ils s'indignent contre quoi, au juste ? Simplement du fait que 1% de la population mondiale

détienne environ 30% de la richesse du globe. Il y a peut-être de quoi s'indigner, non ?

Il reste donc au 99% restant, c'est-à-dire nous, à se répartir le reste de la richesse. Ce que nous faisons de manière fort peu équitable, en passant.



Les gens qui campaient au Square Victoria, devant la Bourse de Montréal et le Centre de Commerce International mettaient bien en évidence leur appartenance aux 99%. Organisés d'une manière libertaire, ces personnes manifestaient pour nous qui n'en avons ni le temps, ni le goût. Nos maîtres, que ce désordre dérangeait, ont donc chargé leurs chiens de garde de faire le ménage. Toutes ces personnes ont été expulsées, pour des raisons rivalisant de stupidité. Et même pour leur propre bien a-t-on prétendu. Conneries !

Que reste-t-il de ce mouvement ? Je ne crois pas qu'il va s'éteindre aussi facilement. Ce mouvement ne changera rien à court terme. S'il persiste, il créera un éveil des

consciences au niveau mondial. Une fois les consciences éveillées, elles ont tendance à le rester.

Tout ça doit changer et, éventuellement, changera; pas pour nous, mais bien pour nos enfants et leurs enfants.

Un jour, les pauvres du monde se rendront compte de leur puissance potentielle et exigerons le respect de leurs droits. C'est ce moment que le 1% craint par-dessus tout. On verra bien...

Cet article a été écrit pour que vous puissiez vous exprimer sur le sujet. J'ai l'intention d'écrire, à chaque édition du Signal, sur un sujet prêtant à discussion. J'ai hâte de lire vos commentaires et je vous invite à le faire en grand nombre. Si toutefois mon rêve devient réalité et qu'il y a trop de réponses pour que nous puissions toutes les publier, nous ferons une sélection qui reflètera l'ensemble des réactions sur ce sujet.

N'oubliez pas de signer vos commentaires, d'indiquer votre lieu de travail et de respecter la politique éditoriale de journal. Si vous ne voulez pas que votre nom apparaisse dans le journal, vous n'avez qu'à le dire et nous respecterons votre volonté.

Gilles St-Michel

Des nouvelles du secteur ingénierie

Voici un survol des dossiers en cours dans les services de l'Ingénierie dont j'ai la responsabilité: secteur Affaires, Conception HFC, Conception CSF, Tête de ligne et CGR/SRIP/CGVN.

Dans le département de la conception, nous avons déposé une requête devant le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) dans le but de faire reconnaître des centaines de travailleurs sous-traitants comme employés de Vidéotron. Nous sommes actuellement en processus de médiation : c'est un dossier de longue haleine et beaucoup de temps a été consacré à sa préparation. Nous le suivons de près puisqu'il s'agit là d'un enjeu syndical de la plus haute importance pour ces travailleurs qui rejoindraient nos rangs.

Dans le même secteur, nous avons convenu d'une entente de flexibilité des horaires de travail permettant à nos membres d'avoir des horaires facilitant les contraintes travail/ famille, un sujet dont on entend parler de plus en plus dans les médias. L'harmonisation travail/famille est un besoin de plus en plus criant dans nos milieux de travail et nous convierons prochainement l'Employeur à des rendez-vous afin de trouver des solu-

tions. En attendant, le syndicat

de attlem 1posj

Des nouvelles de Vox



Nous avons maintenant une nouvelle déléguée à VOX, au secteur de la programmation : Christine Bélisle, élue lors de la dernière élection partielle cet automne. Son implication nous sera très précieuse, étant donné la grande quantité de dossiers que nous devons y travailler. Donc, s'il y a quoi que ce soit, n'hésitez pas à faire appel à ses services ou à ceux de notre tout dévoué Christian Raymond.

Parmi les dossiers que nous travaillons, il y a celui sur le climat

de travail qui avance très bien. Nous devons avouer avoir toute la collaboration de la haute direction ainsi que de la vice-présidence dans ce dossier, ce qui en facilite le travail. Tout n'est pas encore réglé ou finalisé. Des rencontres régulières sont cédulées avec la direction et il y en aura d'autres avec les artisans des différents services en début d'année. En terminant, tout n'est pas parfait, mais nous y travaillons très fort. Si nous voulons vraiment voir une amélioration dans le climat à

VOX, tous et toutes devront mettre l'épaule à la roue; nous devons être capables de nous accepter tels que nous sommes, avec nos défauts et nos qualités. Nous devons mettre nos qualités de l'avant et nos défauts dans notre poche arrière, ainsi que nos vieilles rancunes et doléances. Si nous voulons améliorer le climat, nous devons repartir à zéro !

Carole McDonald
Vice-présidente interne
Responsable de Vox

Aperçu sur le site web d'un sous-traitant HS Télécom.

Faut le faire!

NOS RÉALISATIONS

ROGERS 2001 à 2004 et 2008 à ce jour

Divers projets de modernisation : Moncton, Fredericton, Edmundston, St Quentin et Caraquet

COGECO 1998 à ce jour

Divers projets de modernisation et d'entretien: Bas St-Laurent, Beauce, Laurentides, Mauricie, Saguenay, Côte Nord et Ontario

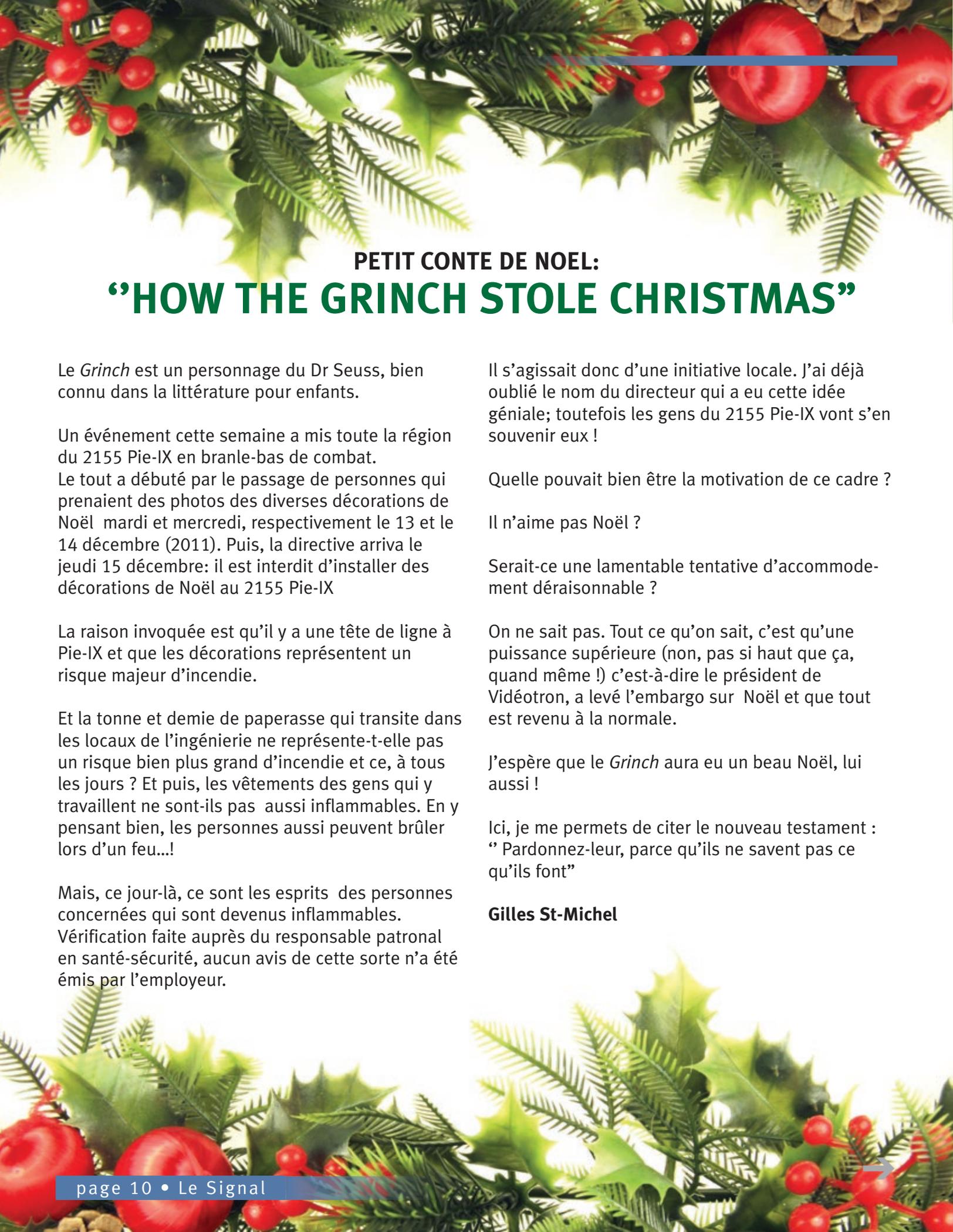
VIDÉOTRON 1989 à ce jour

Divers projets de modernisation: Québec, Bas St-Laurent, Victoriaville, Saguenay et Montréal

Crise du verglas de 1998 à Montréal

Partenaire à l'installation, l'entretien du réseau et autres projets

Conflit de travail de 2002



PETIT CONTE DE NOEL: “HOW THE GRINCH STOLE CHRISTMAS”

Le *Grinch* est un personnage du Dr Seuss, bien connu dans la littérature pour enfants.

Un événement cette semaine a mis toute la région du 2155 Pie-IX en branle-bas de combat.

Le tout a débuté par le passage de personnes qui prenaient des photos des diverses décorations de Noël mardi et mercredi, respectivement le 13 et le 14 décembre (2011). Puis, la directive arriva le jeudi 15 décembre: il est interdit d'installer des décorations de Noël au 2155 Pie-IX

La raison invoquée est qu'il y a une tête de ligne à Pie-IX et que les décorations représentent un risque majeur d'incendie.

Et la tonne et demie de paperasse qui transite dans les locaux de l'ingénierie ne représente-t-elle pas un risque bien plus grand d'incendie et ce, à tous les jours ? Et puis, les vêtements des gens qui y travaillent ne sont-ils pas aussi inflammables. En y pensant bien, les personnes aussi peuvent brûler lors d'un feu...!

Mais, ce jour-là, ce sont les esprits des personnes concernées qui sont devenus inflammables. Vérification faite auprès du responsable patronal en santé-sécurité, aucun avis de cette sorte n'a été émis par l'employeur.

Il s'agissait donc d'une initiative locale. J'ai déjà oublié le nom du directeur qui a eu cette idée géniale; toutefois les gens du 2155 Pie-IX vont s'en souvenir eux !

Quelle pouvait bien être la motivation de ce cadre ?

Il n'aime pas Noël ?

Serait-ce une lamentable tentative d'accommodement déraisonnable ?

On ne sait pas. Tout ce qu'on sait, c'est qu'une puissance supérieure (non, pas si haut que ça, quand même !) c'est-à-dire le président de Vidéotron, a levé l'embargo sur Noël et que tout est revenu à la normale.

J'espère que le *Grinch* aura eu un beau Noël, lui aussi !

Ici, je me permets de citer le nouveau testament :
“ Pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font”

Gilles St-Michel

Activités en santé-sécurité au travail

J'aimerais prendre quelques instants de votre temps pour faire le bilan global des activités des comités santé et sécurité interne et externe.

Tout d'abord, comme il y a une fois l'an une semaine nationale consacrée à la santé sécurité en octobre, les comités de Vidéotron ont décidé cette année d'organiser des capsules d'information sur différents sujets qui touchent la santé et le bien-être au travail.

Les cinq capsules quotidiennes ont abordé les sujets suivants :

1^{ère} capsule :

Responsabilités et mandat des comités
Présentation des intervenants qui y siègent

2^e capsule :

Ergonomie au travail
Hygiène posturale

3^e capsule :

Santé mentale

4^e capsule :

Mouvements à éviter pour ne pas subir de blessure

5^e capsule :

Plan d'action 2012

Présence accrue des responsables en santé et sécurité dans nos milieux de travail
Rencontres de sensibilisation en groupe

C'était une première ! Dans l'ensemble, nous sommes très satisfaits de notre semaine consacrée à la santé sécurité bien que nous ayons éprouvé quelques petites ratées dans la diffusion des capsules, ce que nous allons bien entendu corriger à l'avenir.

Nous partageons un objectif commun avec l'Employeur : réduire les accidents de travail ainsi que la gravité de ceux-ci en priorisant la prévention en amont. La prévention est au cœur de toutes nos interventions et de toutes nos discussions, soit sous la forme de sous-comités ou par le billet de chroniques mensuelles qui por-

tent sur tout équipement de sécurité corporelle ou de procédure sécuritaire de travail, et ce, peu importe les secteurs d'activité. Cette collaboration entre les parties se traduit par une présence de plus en plus active de la santé sécurité dans nos milieux de travail, au grand bénéfice de tous nos membres. Parce qu'au final, ce qui nous importe en tant que syndicat, c'est que chacun de nos 3 000 membres œuvre au quotidien dans un milieu de travail sain et sécuritaire. Voilà notre priorité et nous y travaillons sans relâche.

Par ailleurs, au sujet du bureau médical, nous pouvons affirmer que le calendrier de rencontres mensuelles que nous avons établi avec le Bureau de santé nous permet d'adresser certains dossiers plus complexes. Ce forum est une opportunité de jouer un rôle proactif à titre de représentants syndicaux : la plupart des sujets qui touchent les enjeux médicaux y sont discutés et chaque dossier résolu constitue en soit une avancée significative.

Je termine en vous souhaitant un bon congé des Fêtes : profitez-en pour refaire le plein d'énergie !

Lafèche Gilbert

Co-président syndical
Santé-sécurité

CALENDRIER

4-5-6 janvier Début des travaux du Comité
Ad hoc des Statuts

7-14-21 février Médiation au CCRI (requête)

16 février Conseil syndical

Visitez le site web du Syndicat

www.sevl-scfp-2815



SOLUTION INFORMATIQUE INTÉGRÉE : Démarrage du projet !

Lors de la dernière parution du Signal en avril dernier, je vous expliquais que l'administration de notre Syndicat s'apprêtait à vivre une véritable révolution: l'implantation d'une solution informatique intégrée.

La saine gouvernance commandait cependant que nous n'improvisions pas dans ce dossier. Nous avons donc pris la décision d'inviter un consultant informatique indépendant à se joindre à notre comité pour nous conseiller dans la recherche et la sélection de la firme de développement la mieux en mesure de répondre à nos besoins.

Au cours de l'été, nous avons peaufiné la liste de nos requis, soit un répertoire d'environ 700 tâches actuellement exécutées « à la mitaine » au Bureau du Syndicat et que nous souhaitons faire automatiser. Ce répertoire a été joint à l'appel d'offres que nous avons lancé cet automne,

auquel une dizaine de compagnies soumissionnaires ont répondu. Les firmes ciblées devaient nous soumettre un plan de développement et d'implantation structuré en 8 modules: Gestion des membres, Structure syndicale, Libérations syndicales, Trésorerie et lien avec un système comptable, Mobilité du personnel, Grieffs et arbitrages, Santé-sécurité, Communications et portail web et Activités syndicales.

Les membres du comité de sélection ont rigoureusement évalué toutes les soumissions reçues : l'exercice d'évaluation s'est déroulé sur plusieurs jours et tous les projets de solution informatique ont été évalués sur une même base, sous une trentaine d'aspects, par notre panel d'évaluateurs.

Notre choix s'est porté sur une firme réputée qui procède par sprints de développement et qui impliquera étroitement le repré-

sentant du syndicat à toutes les étapes. Ayant été désignée par le Comité exécutif, j'agirai à titre de chargée de projet et me joindrai à l'équipe de développeurs, suivrai le développement de l'architecture, effectuerai des tests et essais en environnement virtuel, de sorte que je pourrai intervenir et rectifier le tir en cours de développement, avant la mise en production du module visé par le sprint. À la livraison en fin d'année 2012, nous devrions donc avoir un système informatique parfaitement adapté à nos besoins.

Comme la secrétaire archiviste a pour principales responsabilités l'administration générale du bureau du Syndicat, la gestion des dossiers des membres et la tenue des archives de la section locale, je vais me consacrer principalement à ce projet crucial pour notre section locale dès le début de l'année. Je partagerai alors mes autres responsabilités (mise à jour du site web, l'analyse des rapports de sous-traitance, actualisation des guides de fonctions, etc.) avec d'autres officiers ou délégués. Une occasion en or de passer le flambeau et d'assurer la relève !

Véronique Bock
Secrétaire-archiviste
Responsable du dossier

Mise à jour des guides de fonction

Lors d'une rencontre tenue le 23 novembre dernier, avec les ressources humaines, il a été convenu de mettre sur pied un projet pilote conjoint pour amorcer le travail au début de 2012.

À suivre...

Nouvelles en brefs

Ingénierie interne

CGVN : On a cessé de demander aux techniciens de qualification d'être disponibles en service d'attente. À surveiller : que le travail ne soit effectué par les cadres opérant la nuit...

CGR : les superviseurs commencent à rencontrer des employés pour des problèmes d'assiduité. À suivre...

TÊTES DE LIGNES : L'employeur a retiré les poubelles des têtes de lignes en expliquant que personne ne les vidait. Dans plusieurs cas, cette situation aurait pu être réglée autrement.

QT et Ingénierie externe

CÂBLEURS-MONTEURS : Plusieurs problèmes de relations de travail localement avec l'employeur. Des rencontres se tiennent pour améliorer la situation. Cela progresse lentement.

QT : des numéros d'autorisation sont encore requis pour remettre des bons de travail et ce, même si ce processus devait cesser selon les dires des directeurs concernés.

QT : Des superviseurs font valoir qu'un sondage (qu'on n'a jamais vu...!) démontre que la sous-traitance à la qualité technique est au moins aussi performante que nos techniciens, sinon meilleure. Pourtant les chiffres concernant les appels répétés ou de clients insatisfaits démontrent le contraire.

RÉSEAU : Des superviseurs affichent les statistiques des employés sur des tableaux; possiblement pour créer un climat de compétition entre les différents dépôts.

STC

Montréal : il y a toujours des problèmes avec le nouveau processus de mesures disciplinaires. Le climat favorise un exode des employés vers d'autres secteurs.

SAC

Il est difficile de tenir des comités de relation de travail. Entretemps il y a de plus en plus de demandes de dérogations à l'application de la convention collective auprès de nos membres mais sans informer les représentants du syndicat.

Chanson de Noel

Cette chanson est d'un auteur-compositeur du siècle dernier et elle commence comme ceci :

*And so this is Christmas and what have you done
Another year over, a new one just begun
And so this is Christmas, I hope you have fun
The near and the dear ones, the old man and the young.*

Ca vous dit quelque chose ? Non ?
Cet auteur a été tué un 8 décembre par un détraqué qui voulait avoir son quinze minutes de gloire.

Toujours rien ?
Aors, allez sur internet et cherchez cette chanson.
Son titre est : *Happy Christmas (War is over)*
Le temps n'a rien enlevé à la pertinence des paroles.

Gilles St-Michel





Cafétéria



Salle au sous-sol



Salle de reprographie



Salle de conférence



Bureau de conseiller



1-2486, Jean-Talon Est
Montréal, Québec
H2E 1W2

executif@sevl2815.com

www.sevl-scfp-2815.com

Tél. : 514 527-4637

Téléc. : 514 527-1832



565, boul. Crémazie
Bureau 700
Montréal, Québec

Tél. : 514 384-9681

Télécopieur : 514 384-9680



Le comité exécutif tient à remercier **M. Gilles St-Michel** ainsi que tous ses collaborateurs et collaboratrices ayant participé à ce numéro. Nous remercions également **Mmes Lana Leclerc** et **Julie Pelchat**, infographistes à Vox pour le logo.



Le Signal est le journal d'information de la section locale 2815 du SCFP. L'exécutif reçoit les articles qui lui sont soumis et se réserve le droit de refuser de publier tout texte qui est jugé discriminatoire diffamatoire, sexiste, raciste, qui est source de libelle ou encore qui va à l'encontre du mandat et des objectifs du syndicat.

La tribune libre, **«à vous la parole»** permet aux membres de s'exprimer sur toutes les questions de nature syndicale ou qui touche la vie au travail. Les textes doivent être brefs et respecter la politique éditoriale. Les textes consistant en des attaques personnelles ou comportant des inexactitudes quant aux faits relatés, seront refusés.

Le Signal est le journal officiel du Syndicat des employé(e)s de Vidéotron Ltée (SCFP) Section Locale 2815

Nous vous invitons à nous soumettre vos articles par télécopieur au 514 527-1832, par courriel au lesignal@sevl2815.com ou par l'entremise de votre délégué.